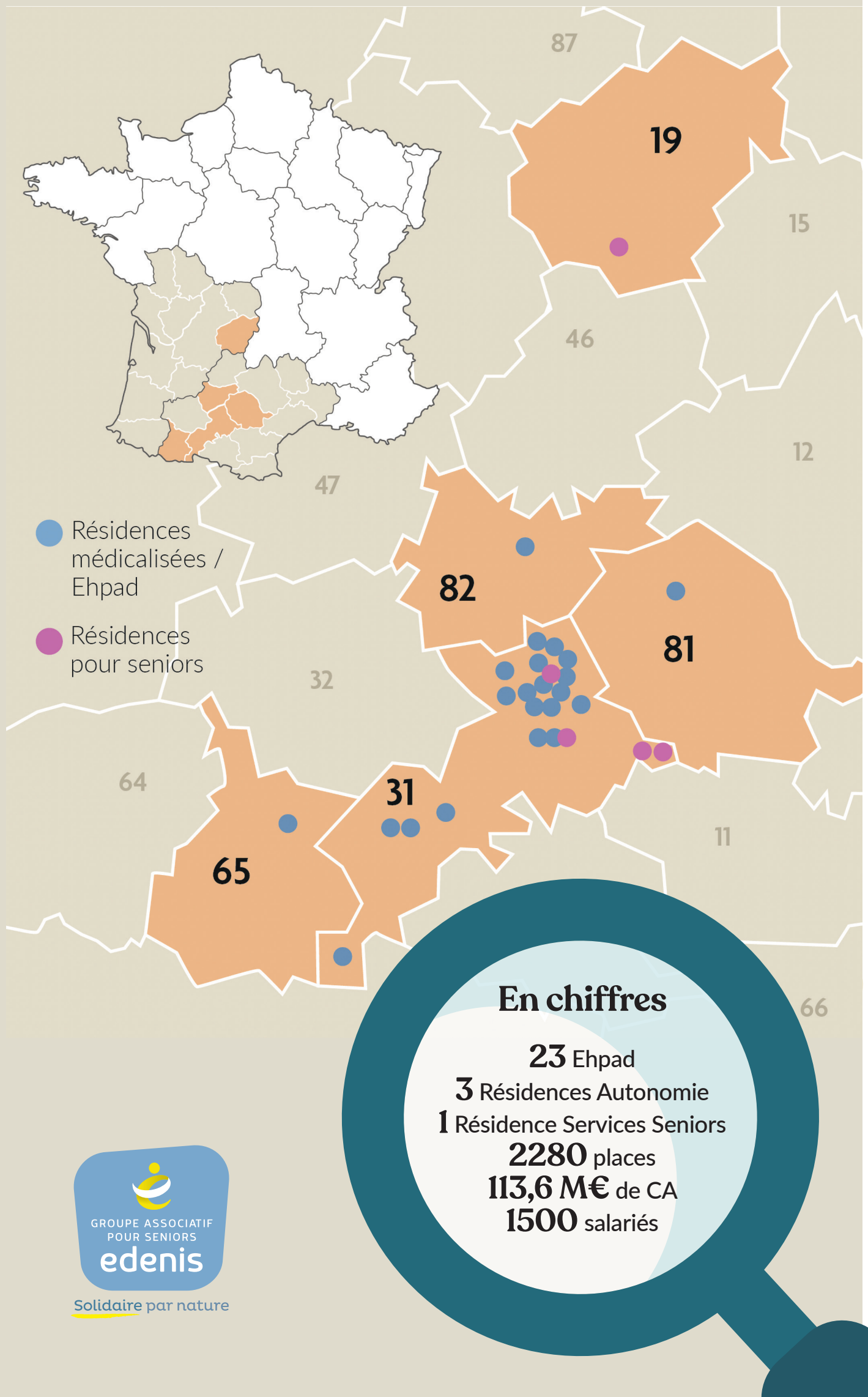


Livret Gouvernance edenis

2026



Solidaire par nature



La Gouvernance Edenis

Une Gouvernance moderne, structurée autour d'hommes et de femmes d'entreprise dont l'engagement favorise la planification stratégique et dont l'état d'esprit et l'agilité encouragent les décisions partagées et l'efficacité opérationnelle.

Une organisation agile, équilibrée et engagée

L'association a rénové sa gouvernance en adoptant, lors de son **Assemblée Générale Extraordinaire du 18 juin 2025**, un **système dualiste** entraînant la création d'un **Conseil de Surveillance** et d'un **Directoire**. Cette évolution permet de consolider le principe d'une **gouvernance équilibrée**, dans le but de faciliter les conditions de développement et d'assurer le respect des équilibres économiques, financiers, sociaux et environnementaux. Grâce à un **équilibre des pouvoirs** et à une **agilité organisationnelle renforcés**, l'association dispose des leviers nécessaires pour garantir, dans un environnement contraint, sa **pérennité** et une **croissance maîtrisée**.

Deux organes

Un Conseil de Surveillance : qui définit les orientations stratégiques et qui exerce le contrôle permanent de la gestion de l'association par le Directoire.

Un Directoire : en charge de la direction exécutive et de la conduite des affaires courantes. Ses membres sont nommés par le Conseil de Surveillance.

Chacun des deux organes est dirigé par un **Président**. Ces organes sont complétés par un **Bureau** et **6 comités et commissions**, garantissant un contrôle sur les décisions et le pilotage de la politique Edenis. Chaque établissement dispose également d'un **CVS, Conseil de la Vie Sociale**, afin



de porter la **parole des résidents et de leur famille** et d'assurer une **transparence sincère** sur le fonctionnement des résidences. Un membre du Conseil de Surveillance siège dans chaque CVS, au sein desquels sont également « invités permanents » les représentants des mairies et des autorités de tutelle (Conseils Départementaux et ARS).

Cette gouvernance solide et éprouvée, basée sur plusieurs instances, est aujourd'hui un atout majeur pour Edenis et une garantie pour toutes ses parties prenantes.

La solidité et la pérennité de l'association sont garanties par **2 piliers** : une **gouvernance robuste** et une **performance sociale et économique durable**. La qualité de la gouvernance et des résultats est le reflet du déploiement opérationnel de la stratégie définie par les instances.

Le choix des membres du Conseil de Surveillance, par cooptation, est également un

gage de sécurité et de continuité. Le parcours de chacun des membres se distingue dans les domaines de **la santé, la gérontologie, les ressources humaines ou encore la direction d'entreprises**.

Des membres **Censeurs** contribuent également à l'expertise d'Edenis qui n'hésite pas à ouvrir sa gouvernance au monde extérieur et à la Recherche. En témoigne la composition de sa **commission Médicale et Gestion des Risques** qui accueille plusieurs **professionnels de santé provenant de l'extérieur** et dont la présidence est assurée par le **Professeur Yves Rolland**, Responsable Post Urgences Gériatriques au **CHU de Toulouse**.

Les fondamentaux de cette Gouvernance :

- DÉCISIONS COLLECTIVES
- PLANIFICATION
- POUVOIR PARTAGÉ

Les différentes instances d'Edenis

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE composé :

- d'un Bureau
- de 6 comités et commissions :

Comité des Nominations & des Rémunérations	Commission des Ressources Humaines
Comité Stratégique & Développement	Commission d'Appel d'Offres
Comité d'Audit et des Risques	Commission Médicale et Gestion des Risques
- d'un CVS dans chaque Ehpad et Résidence Autonomie.

LE DIRECTOIRE



L'Assemblée Générale : son rôle

Elle définit les **orientations générales** et les évolutions à apporter au fonctionnement de l'association.

L'Assemblée Générale est seule compétente pour notamment :

- approuver le **rapport moral** du Président du Conseil de Surveillance;
- approuver le **rapport de gestion** du Directoire exposant la situation de l'association et son activité au cours de l'exercice écoulé;
- **approuver les comptes** de l'exercice écoulé et décider l'affectation du résultat;

- **élire** les membres du Conseil de Surveillance;
- **ratifier** les cooptations de membres du Conseil de Surveillance;
- désigner les Commissaires aux comptes;
- modifier les **statuts**.

Elle réunit l'ensemble des membres composant l'association au moins 1 fois par an dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Les décisions sont prises à la **majorité simple** des voix exprimées dans le respect du quorum déterminé.

Les organes de l'association

Conseil de Surveillance		BUREAU	CNR	CS&D	CA&R	CRH	CAO	CMGR
Thierry MISSON	Président	P	✓	✓	✓		✓	
Hervé GIRARDI	Vice-Président	✓	P	✓	✓	P	✓	
Max AÏRA	Membre du Bureau	✓	✓	P	✓		✓	
Pierre BERNA	Membre du Bureau	✓	✓	✓	✓		✓	
Dr Jean-François BOURSE	Membre du CS							✓
Serge CAMBOU	Membre du CS					✓	✓	
Robert DELRIEU	Membre du CS			✓	✓		P	
Danièle GRANRY-NAHOUM	Membre du CS					✓		✓
Joël POMMERA	Membre du CS					✓	✓	
Évelyne RENOU	Membre du CS			✓	P			
Annie SCHIMBERG	Membre du CS					✓		✓
Marc TERRANCLE	Membre du CS			✓	✓	✓		
Jean-Michel VERNHES	Membre du CS			✓	✓	✓	✓	

Directoire		
David MAUGÉ		Président
Céline BERNARD	Dir. Administrative & Financière	
Florence DECOTTIGNIES	Dir. Médical & Qualité	
Estelle LACOSTE	Dir. d'Exploitation	
Sébastien WATTEBLED	Dir. des Ressources Humaines	

Censeurs	
Pr Bruno VELLAS	
Pr Yves ROLLAND	
Corinne d'AGRAIN	

Les membres
du Conseil de Surveillance

Membres
du Bureau



Thierry MISSON
Président du Conseil
de Surveillance,
Chef d'entreprise



Hervé GIRARDI
Vice-Président,
président de la
commission RH
et du comité des
nominations et des
rémunérations.
Dirigeant
d'entreprise (ER)



Max AÏRA
Président d'honneur
Président du comité
stratégique et
développement,
Chevalier de l'Ordre
National du Mérite,
Chevalier de la Légion
d'Honneur



Pierre BERNA
Dirigeant
d'entreprise (ER)
et Président
d'association



Dr Jean-François BOURSE
Médecin généraliste (ER),
Président de l'association
Santé territoire Comminges



Serge CAMBOU
Cadre grande entreprise (ER)
et Dirigeant syndical



Robert DELRIEU
Président de la commission
d'appel d'offres.
Dirigeant d'entreprise (ER)



Danièle GRANRY-NAHOUM
Thérapeute familiale
Chevalier et Officier de l'Ordre
des Palmes Académiques.



Joël POMMERA
Ancien officier supérieur
de l'Armée de Terre, Directeur
des Ressources Humaines (ER),
Chevalier de l'Ordre National
du Mérite, Chevalier
de la Légion d'Honneur



Évelyne RENOU
Présidente du comité d'audit,
juge au tribunal
de commerce,
cheffe d'entreprise (ER)



Annie SCHIMBERG
Dirigeante
d'association (ER)



Marc TERRANCE
Dirigeant d'entreprise,
Président du Conseil
Départemental de
l'URSSAF 82



Jean-Michel VERNHES
Dirigeant d'Entreprise (ER)
Chevalier de la Légion
d'Honneur



Pr Bruno VELLAS
Fondateur de l'Institut
Hospitalo-Universitaire
(IHU), 1^{er} Gérontopole de
France et chef de service
gériatrie du CHU de
Toulouse, Officier de
la Légion d'Honneur



Pr Yves ROLLAND
Gérialtre et responsable PUG
(Post Urgences Gériatriques)
au CHU de Toulouse,
Président de la commission
médicale et gestion des
risques, Chevalier de la
Légion d'Honneur



Corinne D'AGRAIN
Présidente de Fonds
d'investissement

Trois Censeurs
auprès du CA

*(ER) : en retraite



Le Conseil de Surveillance : son rôle

Composé de **10 à 14 membres**, il exerce le contrôle permanent de la gestion de l'association par le Directoire. En outre :

- il **définit les orientations stratégiques** de l'association ;
- il **adopte le rapport de gestion** présenté par le Directoire ;
- il **approuve les budgets annuels** proposés par le Directoire ;

- il **nomme son Président et son Vice-Président** et met fin à leur fonction,
- il **nomme les membres du Directoire** et son Président et met fin à leur fonction.

Le Conseil de Surveillance se réunit au moins 4 fois par an. Ses membres sont élus par l'Assemblée Générale pour une durée de **6 années**. Ils ne peuvent être âgés de plus de **80 ans** révolus.



Le Directoire : son rôle

Le Directoire **assure l'administration et la direction** de l'association. Il est composé de **3 à 5 membres** nommés par le Conseil de Surveillance pour une durée de **4 ans**, l'un d'eux est nommé Président.

Ses principales attributions sont :

- d'**assurer la direction** et la gestion courante de l'association ;
- d'**établir les budgets annuels** d'exploitation et d'investissement de l'association ;
- d'**établir et d'arrêter les comptes annuels** ;

- de **proposer** au Conseil de Surveillance, la **stratégie de l'association** : les objectifs, la politique générale et les orientations de son activité ;
- d'**exécuter** et veiller à l'application des décisions arrêtées par le Conseil de Surveillance.

Son Président anime le Directoire et représente l'association dans ses rapports avec les tiers.



Céline BERNARD
Dir. Administrative
& Financière



David MAUGÉ
Président



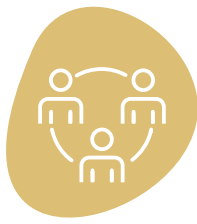
Florence DECOTTIGNIES
Dir. Médical & Qualité



Estelle LACOSTE
Dir. d'Exploitation



Sébastien WATTEBLED
Dir. des Ressources Humaines



Le bureau : son rôle

Par **délégation du Conseil de Surveillance**, le bureau est essentiellement chargé de préparer les séances du Conseil de Surveillance. Il peut prendre des décisions qui revêtent un caractère d'urgence.
Composé de **3 à 8 membres** du Conseil de Surveillance, il est présidé par le **Président du Conseil de Surveillance**.

Membres

- Thierry MISSON, Président
 - Hervé GIRARDI, Vice-Président
 - Max AÏRA, membre du bureau
 - Pierre BERNA, membre du bureau
- Rapporteur : Président du Directoire*



Les 6 comités & commissions : un socle commun

Chaque **comité ou commission** est composé de **4 à 8 membres** permanents issus du Conseil de Surveillance. L'un d'eux est nommé **Président**. L'animation est assurée par le membre du Directoire en responsabilité.
Chaque comité ou commission est renouvelé pour 1 an au cours du 1^{er} Conseil de Surveillance qui suit l'Assemblée Générale ordinaire annuelle. Il se réunit **a minima 2 fois par an** et autant que de besoin.
À tout moment le Président du comité peut

demander l'intervention d'un prestataire extérieur ou d'un spécialiste (la « personnalité extérieure ») afin d'éclairer les débats et faciliter une prise de décision.
Les décisions, avis et recommandations sont valablement pris à la **majorité absolue des membres du comité**.

Le Président du comité en est le **rapporteur** devant les différentes instances de l'association.



Le comité Stratégique & Développement : son rôle

Le comité Stratégique & Développement est en charge :

- d'**analyser** en permanence **l'évolution de notre secteur d'activité** ;
- de **réfléchir** à la meilleure **stratégie** pour occuper au mieux le marché du vieillissement ;
- de traiter toute question liée au **développement de l'association** ;
- de **valider le plan moyen terme** de l'association.

Membres

- Max AÏRA, Président
 - Thierry MISSON
 - Hervé GIRARDI
 - Pierre BERNA
 - Robert DELRIEU
 - Évelyne RENOU
 - Marc TERRANCLE
 - Jean-Michel VERNHES
- Rapporteur : Président du Directoire*



Le comité d'Audit & des Risques : son rôle

Le comité d'Audit et des Risques assure le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des **informations comptables et financières**. Il doit notamment :

- analyser les budgets et les résultats ;
- alerter le Conseil de Surveillance en cas de dérive ou de risque sur les comptes de l'association ;
- traiter toute question d'ordre financier, budgétaire ou fiscal liée à l'activité ;
- assurer le suivi des questions relatives à l'efficacité des systèmes de contrôle interne, d'audit interne et de gestion des risques significatifs ;

- suivre les impacts et la mise en œuvre des investissements et désinvestissements sur la **situation financière et de trésorerie** de l'association.

Membres

Évelyne RENOU, Présidente
Thierry MISSON
Hervé GIRARDI
Max AÏRA
Pierre BERNA
Robert DELRIEU
Marc TERRANCLE
Jean-Michel VERNHES

*Rapporteur : Directoire,
Céline BERNARD, DAF*



Le comité des Nominations & des Rémunérations : son rôle

Le comité des Nominations et des Rémunérations **propose les nominations des membres du Directoire** et **valide**, sur délégation du Conseil de Surveillance, **les conditions de rémunération** des membres du Directoire, ainsi que les avantages liés à leur fonction.

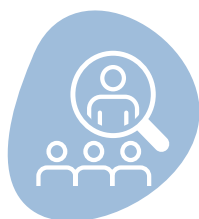
Il fixe les modalités du contrat de **mandataire social** conclu avec le Président du Directoire.

Il **examine** une fois par an **l'échelle des rémunérations**, cadres supérieurs (directeurs d'établissements, responsables services Siège, etc.). En outre, il est régulièrement informé des plus fortes rémunérations de l'association.

Membres

Hervé GIRARDI, Président
Thierry MISSON
Max AÏRA
Pierre BERNA

Rapporteur : Président du Directoire



La commission des Ressources Humaines : son rôle

La commission des Ressources Humaines examine tous **sujets relatifs à la performance et aux conditions de travail** des personnels et notamment les problématiques telles que l'absentéisme, la pénibilité au travail, le climat social ou encore la professionnalisation des équipes, l'utilisation de l'intelligence artificielle...

Membres

Hervé GIRARDI, Président
Serge CAMBOU
Danièle GRANRY-NAHOUM
Joël POMMERA
Annie SCHIMBERG
Marc TERRANCLE
Jean-Michel VERNHES

*Rapporteur : Directoire,
Sébastien Watebled DRH*



La commission d'Appel d'Offres : son rôle

À l'issue d'une consultation dirigée par les services internes, sous la responsabilité du membre du Directoire concerné par l'appel d'offres (accompagné du directeur de département), la commission d'Appel d'Offres est appelée à **émettre des avis consultatifs préalables**, notamment sur :

- les opérations de nature immobilière à savoir : réhabilitations, constructions, extensions...
- les marchés importants passés dans le cadre de la gestion courante des affaires de l'association (maintenance, achats d'énergie...).

Membres

Robert DELRIEU, Président
Thierry MISSON
Hervé GIRARDI
Max AÏRA
Pierre BERNA
Serge CAMBOU
Joël POMMERA
Jean-Michel VERNHES

*Rapporteur : Directoire, membre
concerné par l'AO*



La commission Médicale et Gestion des Risques : son rôle

La commission Médicale et Gestion des Risques a pour mission de :

- **participer à l'évolution des soins**, de donner son avis au Conseil de Surveillance sur les axes d'amélioration de l'accompagnement des résidents et la qualité des soins. Elle examine tous les sujets liés aux bonnes pratiques et y sensibilise les praticiens ;
- participer à la politique médicale des établissements Edenis et notamment à la politique de gestion des risques gériatriques et de gestion des risques liés aux soins ;
- contribuer à la définition de la politique d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins ainsi que des conditions d'accueil et de prise en charge des résidents.

La **commission Médicale et Gestion des Risques** est composée de **20 membres** maximum dont **a minima 5 membres** permanents issus **du Conseil de Surveillance et du Directoire** :

- le Président du Directoire,
- la directrice médicale et qualité,
- 1 à 3 membres du Conseil de Surveillance,
- 1 censeur,
- 1 membre associé.

Membres

Professeur Yves ROLLAND, Président

Dr Jean-François BOURSE, membre du CS

Danièle GRANRY-NAHOUM, membre du CS

Annie SCHIMBERG, membre du CS

Dr Marie-Hélène FERRÉ-LACOSTE,
membre associé

David MAUGÉ, Président du Directoire

Estelle LACOSTE-CILLIÈRES, DEX Edenis

Lucille THIEFFIN, Responsable Qualité Soins
Edenis

Dr Sylvie FLEITZ, MédCo Edenis

Dr Patrice FILLION, MédCo Edenis

Edith BASSO Responsable Qualité Soins Edenis

Dr Christian SAUNÉ, Pharmacien

Damien OLIVON, Kinésithérapeute

*Rapporteur : Dr Florence DECOTTIGNIES
DM&Q-GR*

Et de 10 à 15 praticiens,

- **internes** à l'association : la directrice d'exploitation, 2 médecins coordonnateurs, 1 IDEC, 1 responsable qualité des soins,
- ou **externes** à l'association : 1 kinésithérapeute, 1 pharmacien, 1 médecin traitant ou leur syndicat.



Le CVS, Conseil de la Vie Sociale **lieu d'échange et d'expression en résidence**

Le Conseil de la Vie Sociale est une **instance obligatoire** au sein des établissements réglementés tels que les Ehpad et les Résidences Autonomie, **élue par les résidents et les familles.**

Composée de représentants des résidents, des familles, du personnel de l'établissement et de l'association, cette instance **donne son avis et fait des propositions** sur toutes les questions liées au **fonctionnement de l'établissement** : qualité des prestations, amélioration du cadre de vie...

Chez Edenis, les autorités de tutelle et de tarification - ARS et Conseil Départemental - ainsi que les collectivités locales ont un statut d'invité permanent.

Pour l'association Edenis, le Conseil de la Vie Sociale est un maillon essentiel du dialogue permanent à insuffler entre résidents, familles et professionnels

au sein de ses établissements.

Chez Edenis, les membres du Conseil de Surveillance siègent dans les CVS et constituent un relais direct avec la direction exécutive et le Conseil de Surveillance.

Son rôle est consultatif, il ne prend pas de décisions mais il donne son avis sur tout ce qui concerne la vie de l'établissement.



Instance démocratique de terrain, il fait des propositions dans le but d'améliorer le quotidien des résidents comme :

- l'organisation intérieure et la vie quotidienne;
- se concerter, c'est-à-dire trouver ensemble des solutions à un problème identifié.

Le CVS permet à toute personne concernée par la vie de l'établissement de :

- **donner son avis**, exprimer ce qu'elle pense sur un sujet particulier;
- **être informée**, par les porte-parole de ce qui se passe dans l'établissement;
- **émettre des suggestions** pour améliorer la vie de la résidence.

Qui participe ?

- **4 résidents et 4 représentants de familles**, élus par les résidents, les familles et représentants légaux (2 titulaires et 2 suppléants) ;
- **2 salariés de l'établissement désignés par les représentants du personnel** (1 titulaire, 1 suppléant) ;
- **1 membre désigné du Conseil de Surveillance Edenis**, dont la présence marque pour l'association son lien fort avec les résidents et les familles ;
- **la direction de la résidence** (avec voix consultative) ;
- **les invités permanents** (tutelles et collectivités locales) ;
- **un ou plusieurs invités ponctuels** en fonction des sujets à l'ordre du jour (collaborateurs de la résidence, du siège Edenis).



Affectations des CVS

au 1^{er} janvier 2026

Département	Ville	Résidence	Membre du Conseil de Surveillance
Haute-Garonne (31)	BEAUZELLE	EDELWEISS	VERNHES Jean-Michel
	BLAGNAC	LES JARDINS DE MANIBAN	VERNHES Jean-Michel
	CASTELGINEST	LA TOUR TOTIER	SCHIMBERG Annie
	ESCALQUENS	BORDE HAUTE	CAMBOU Serge
	LE CABANIAL	LA VENDINELLE	GRANRY-NAHOUM Danièle
	MONTAUBAN-DE-LUCHON	ERA CASO	Dr BOURSE Jean-François
	MURET	LE BARRY	POMMERA Joël
		LES 3 FONTAINES	RENOU Evelynne
		MARIE-ANTOINETTE	POMMERA Joël
	PIBRAC	LA HOULETTE	POMMERA Joël
	PLAISANC-DU-TOUCH	LE PRAT	BERNA Pierre
	PORTET-SUR-GARONNE	L'AUTA	CAMBOU Serge
	REVEL	JEAN RICALENS	GRANRY-NAHOUM Danièle
	SAINT-ALBAN	LE CLOS DES AMANDIERS	SCHIMBERG Annie
	SAINT-GAUDENS	L'ENSOLEILLADE	Dr BOURSE Jean-François
	SAINT-MARTORY	LES GENÉVRIERS	RENOU Evelynne
	TOULOUSE	CAROLINE BARON	GIRARDI Hervé
		LA CARTOUCHERIE	DELRIEU Robert
		LA COTONNIÈRE	DELRIEU Robert
		LES BUISSONNETS	GRANRY-NAHOUM Danièle
	TOURNEFEUILLE	LE GRAND MARQUISAT	BERNA Pierre
	VILLENEUVE TOLOSANE	LE PIN	GIRARDI Hervé
Hautes-Pyrénées (65)	LANNEMEZAN	LES FOUGÈRES	Dr BOURSE Jean-François
Tarn (81)	PUYGOUZON	LES TERRASSES DU PASTEL	TERRANCLE Marc
Tarn et Garonne (82)	MONTAUBAN	LES SAULES	TERRANCLE Marc

■ Résidences médicalisées / Ehpad ■ Résidences Autonomie



© Edenis - Avril 2026
Imprimé sur papier Offset recyclé FSC
Imprimerie LECHA - Toulouse
Graphisme : lesZines



Solidaire par nature

www.edenis.fr



23 EHPAD :

HAUTE-GARONNE : **Beauzelle** | L'Edelweiss | **Blagnac** | Les Jardins de Maniban | **Castelginest** | La Tour Totier | **Escalquens** | Borde Haute | **Le Cabanial** | La Vendinelle | **Montauban de Luchon** | Era Caso | **Muret** | Les Trois Fontaines | Marie-Antoinette | **Pibrac** | La Houlette | **Plaisance du Touch** | Le Prat | **Portet-Sur-Garonne** | L'Autal | **Saint-Alban** | Le Clos des Amandiers | **Saint-Gaudens** | L'Ensoleillade | **Saint-Martory** | Les Genéuriers | **Toulouse** | Les Buissonnets | Caroline Baron | La Cartoucherie | La Cotonnière | **Tournefeuille** | Le Grand Marquisat | **Villeneuve Tolosane** | Le Pin | **HAUTES-PYRÉNÉES :** **Lannemezan** | Les Fougères | **TARN :** **Puygouzon** | Les Terrasses du Pastel | **TARN-ET-GARONNE :** **Montauban** | Les Saules

3 RÉSIDENCES AUTONOMIE :

HAUTE-GARONNE : **Muret** | Le Barry | **Revel** | Jean Ricalens
CORRÈZE : **Brive** | Caserne brune

1 RÉSIDENCE SERVICE SENIORS :

HAUTE-GARONNE : **Revel** | Cœur de Bastide

Siège social - 3 rue Claude-Marie Perroud - BP 10647 - 31106 Toulouse Cedex 01 - Tél. 05 62 27 57 27